

# L'ARBRE CHAMPÊTRE : UN OUTIL AU SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES



FORMATION CONTINUE

## Arbre et Paysage 32

Conseil Départemental du Gers (cité de la transition  
énergétique) / Ateliers de terrain

**les 13 et 14 mars 2017**

- > Inscriptions et prise en charge
- > Programme



AGROFORESTERIE  
association française



## CONTEXTE

Les systèmes agroforestiers (l'intégration des arbres dans les paysages agricoles et ruraux) constituent des formes avancées d'une agriculture et d'une gestion globale et durable des territoires ruraux et périurbains. Ils rendent une variété de bénéfices et de services, qui dynamisent les espaces et les ressources. L'agroforesterie participe à la préservation de la biodiversité et du bon état des masses d'eau, à la limitation de l'érosion et l'adaptation au changement climatique, à une production agricole plus performante et diversifiée. Elle renforce aussi la viabilité socio-économique en offrant des perspectives de production, protection et valorisation économique des ressources, comme de diversification et d'embellissement du paysage. Arbre & Paysage 32, structure pionnière et de référence pour le conseil, le développement et la formation en agroforesterie a fédéré un réseau important d'agriculteurs et de scientifiques. Forte d'une expérience de 26 ans, elle lance une formation en France pour tous les acteurs des territoires.

## OBJECTIFS

- acquérir une « culture générale » de l'agroforesterie (principes, techniques, bénéfices, approche globale et vision transversale)
- acquérir des éléments de connaissance pour la prise en compte de l'arbre champêtre dans les actions de développement des territoires
- apporter des outils méthodologiques aux acteurs territoriaux pour soutenir et développer des projets agroforestiers locaux
- mise en oeuvre du Plan National de Développement de l'Agroforesterie et du Projet Agro-écologique pour la France

## PUBLICS

- Elus et professionnels de l'agriculture (techniciens, formateurs des chambres d'agriculture, coopératives, groupements d'agriculteurs, instituts techniques)
- Elus et gestionnaires des territoires (cadres, chargés de mission, responsables, techniciens) des collectivités territoriales, établissements publics, EPCI, Pays, services déconcentrés de l'Etat, acteurs du tourisme, métiers de bouche

## PROGRAMME

### LUNDI 13 MARS 2017

#### 9h15-12h30

L'agroforesterie dans toute sa diversité : enjeux, formes et pratiques

Bruno Sirven, représentant régional du Réseau Rural Français (Occitanie/Pyrénées-Méditerranée), chef de projet à Arbre et Paysage

#### 14h – 17h

**Atelier de terrain** : aménager le territoire/l'espace : du grand territoire à la micro-parcelle, palette d'aménagements possibles avec l'arbre champêtre

Alain Canet, Directeur d'Arbre & Paysage avec un technicien de rivière

### MARDI 14 MARS 2017

#### 9h15-12h30

L'arbre et les aides agricoles (aides à l'agroforesterie, MAE, règles de conditionnalité)

Julien Barthés, chef du service Agriculture durable à la DDT 32

Un exemple de projet multipartenarial pour la gestion intégrée des ressources naturelles :

**Agr'eau** Adour Garonne

Aubin Lafon, chargé de projet à l'Association Française d'Agroforesterie

#### 14h – 16h30

**Atelier de terrain** : implantation et suivi d'un projet en agroforesterie,

« L'économie » de l'agroforesterie : du premier jour aux premières récoltes

Annie Pavan, conseillère technique à Arbre & Paysage

16h30 : fin journée, remise d'une attestation

*NB : les lieux des ateliers de terrain seront précisés ultérieurement.*

## RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Arbre et Paysage 32, 93 Rte de Pessan, 32000 AUCH (site du Conseil Départemental du Gers)  
Pierre Scheercousse : 05 62 60 12 69  
Mail : [contact@ap32.fr](mailto:contact@ap32.fr)

## INSCRIPTIONS, INFOS, PRISE EN CHARGE (avant le 28 février 2017)

Caroline Hébert au 06 04 40 38 94  
+ d'infos sur [www.gaia32.com](http://www.gaia32.com) et [www.ap32.fr](http://www.ap32.fr)

**PRIX DES 2 JOURS : 350 Euros (repas compris)**, susceptible de pouvoir être financé dans le cadre de la formation professionnelle continue (OPCA/DIF, VIVEA, autres fonds). Consultez-nous.